

Systeme scolaire: les dégâts

L'assouplissement de la carte scolaire, sous couvert d'une plus grande liberté de choix des familles, a exacerbé la concurrence entre les établissements et renforcé les inégalités sociales. On est loin des objectifs de mixité sociale et de ce que devrait être une école républicaine...

Gérard ASCHIERI, président de l'Institut de recherches de la FSU et membre du Comité central de la LDH

Depuis quelques années l'Education nationale est entrée dans l'ère de la concurrence généralisée: concurrence déjà ancienne entre public et privé, concurrence entre établissements publics eux-mêmes, bientôt concurrence entre les personnels, etc. De plus, la promotion de l'autonomie des établissements dissimule le développement d'un système où le service public est atomisé en unités concurrentes, s'adressant à des élèves eux-mêmes mis en concurrence.

Cette évolution a connu une étape décisive avec l'assouplissement (un euphémisme pour désigner la quasi-suppression) de la «sectorisation» (ce qu'on appelle la «carte scolaire»), selon laquelle un élève, sauf exception, allait dans une école ou dans un collège correspondant à son domicile. Si les dérogations étaient jusque-là l'exception, elles sont maintenant très largement développées et officialisées. L'argument clé pour justifier ce système concurrentiel est celui de la liberté de choix offerte ainsi aux familles. Ce fut le cas pour la «carte scolaire»: partant du constat indiscutable que certains avaient les moyens de tourner la sectorisation, à la fois grâce à des choix de logement, à des stratégies de choix d'options ou tout simplement grâce à l'enseignement privé, les promoteurs de la libéralisation ont

Conséquence de l'assouplissement de la carte scolaire, la Cour des comptes a récemment pointé un risque de «ghettoïsation», certains collèges perdant un nombre important d'élèves tout en voyant dramatiquement se réduire la mixité sociale.

prétendu offrir la même liberté à tous. C'est le même type d'argument qui prétend justifier des financements publics de l'enseignement privé, au point que l'on a pris des mesures budgétaires pour «aider» à l'implantation d'établissements privés dans les banlieues dites difficiles.

Effets redoutables de «ghettoïsation»

Liberté et mise en concurrence sont présentées comme des gages de qualité et d'efficacité, mais aussi comme la garantie, pour les familles, d'avoir une prise sur la formation de leurs enfants. Pour les plus libéraux cet a priori conduit même à l'idée de «chèque éducation», un système où chaque famille se verrait attribuer un avoir pour l'éducation de ses enfants, à dépenser dans l'école de son choix. Et quand on sait le rôle que jouent la réussite scolaire et l'obtention d'un diplôme pour l'accès à l'emploi et pour une bonne insertion dans la société, on peut comprendre l'aspiration de nombreuses familles à contrôler la scolarité de leurs enfants, surtout quand elles n'ont pas d'autre capital à leur transmettre qu'une bonne formation. Ainsi des enquêtes ont montré l'adhésion massive des familles des quartiers populaires à la suppression de la sectorisation, alors même qu'elles n'en bénéficiaient pas! Elles sont pourtant les premières victimes. En effet

les familles ne sont pas toutes à égalité face aux opportunités que l'on prétend leur offrir, et la mobilité est loin d'être une possibilité également partagée. L'ouverture offerte en théorie à tous ne profite qu'à quelques-uns, au détriment de tous les autres. Et l'examen des dérogations accordées montre que les critères sociaux ou familiaux invoqués (handicap, élèves boursiers, rapprochement des fratries...) sont minoritaires par rapport aux «convenances personnelles», c'est-à-dire aux choix non motivés d'un certain nombre de familles.

La conséquence est que seuls un petit nombre d'établissements et une minorité de familles en sortent gagnants. Les autres, ceux qui sont le plus en difficulté, voient au contraire leurs difficultés s'accroître et s'enkyster avec des phénomènes redoutables de ghettoïsation. Des études produites sur les conséquences de l'assouplissement de la carte scolaire le confirment. Après le rapport de Jean-Pierre Obin et Christian Peyroux⁽¹⁾ que Xavier Darcos, alors ministre de l'Education nationale, avait refusé de publier, la Cour des comptes a plus récemment pointé, dans un rapport de novembre 2009, un risque de «ghettoïsation», certains collèges perdant un nombre important d'élèves, tout en voyant dramatiquement se réduire la mixité sociale. Ces phénomènes de ségrégation

de la **libéralisation**



© DR

Garantir à chacun l'effectivité du droit à l'éducation et faire partager aux élèves les valeurs de la République : seul un service public est en mesure d'accomplir cette mission, parce qu'il a comme seul horizon l'intérêt général.

scolaire et de concurrence exacerbée contribuent fortement à cette plaie du système éducatif que sont les inégalités à l'école, en ceci que le tri se fait essentiellement sur des bases sociales, ce qui ne fait qu'aggraver les phénomènes d'échec scolaire.

Une ségrégation scolaire dommageable

L'on peut craindre que ce ne soit le système scolaire dans son entier qui perde en efficacité à cause de ces discriminations et de ces inégalités. Cette crainte mérite que l'on s'y attarde un peu, en faisant référence à des travaux récents.

A partir du constat de la corrélation qui existe entre l'origine sociale et la réussite scolaire, il est possible, en recourant à une

batterie d'indicateurs relatifs à la situation économique et sociale des familles, de modéliser la performance moyenne à attendre d'une zone ou d'un établissement donné. Dans ce cadre trois sociologues, Choukri Ben Ayed, Danièle Trancart et Sylvain Brocolichi⁽²⁾ ont entrepris d'étudier les résultats scolaires dans un certain nombre de départements et d'agglomérations. Ils ont comparé les résultats des élèves lors de certaines évaluations (entrée en 6^e, diplôme national du Brevet) aux résultats « attendus ». Et ont ainsi déterminé des zones en sur-réussite (avec des résultats supérieurs aux résultats attendus) et d'autres en sous-réussite ; bref, des zones où le système éducatif compense mieux que la moyenne les effets de l'origine sociale, et

d'autres moins bien. Ainsi par exemple, la Loire se trouve-t-elle dans le premier cas, et les Yvelines et les grandes agglomérations dans le second. Bien plus, dans les zones de sous-réussite, toutes les catégories sociales sont perdantes, même si les populations les plus défavorisées sont celles qui en pâtissent le plus.

En s'interrogeant sur les caractéristiques de ces zones, ces chercheurs ont fait le constat que celles en sous-réussite étaient les zones caractérisées par une ségrégation scolaire plus forte que les autres, et qu'inversement une politique de mixité, notamment de mixité sociale, était source d'une meilleure réussite. Ces constats recourent ceux établis dans les autres pays, que les évaluations internationales met-

(1) « Les nouvelles dispositions de la carte scolaire », 2007.

(2) Auteurs de *Ecole : les pièges de la concurrence. Comprendre le déclin de l'école française*, La Découverte, 2010.

tent régulièrement au tableau d'honneur, comme la Finlande, et qui sont caractérisés par une moindre ségrégation. Inversement, des chercheurs comme Nathalie Mons ont bien mis en lumière les effets négatifs de la concurrence scolaire, dans les pays qui l'ont le plus mise en pratique, lesquels, souvent, reviennent en arrière.

Rien d'étonnant : on apprend toujours mieux avec les autres. La mixité, qu'elle soit sociale, culturelle ou de genre, est source d'enrichissement et pédagogiquement efficace, pour peu qu'on sache la valoriser et s'en servir. La ségrégation scolaire peut donner le sentiment d'être protectrice parce que l'entre-soi est rassurant, mais il n'est pas évident qu'elle soit efficace pour les individus ; si l'on se place du point de vue de l'intérêt général, elle est indubitablement et dramatiquement dommageable.

Mobilité et stratégie des familles

L'image de familles « stratèges » qui font librement le meilleur choix pour leurs enfants et qui construisent le meilleur parcours possible ne correspond qu'à une petite minorité de familles : celles qui ont les bons codes et les bonnes connaissances pour faire les choix les plus adaptés. Plusieurs chercheurs, comme les démographes François Héran, Gabriel Langouet ou Alain Léger, ont analysé les stratégies de familles, notamment celles qui choisissent l'enseignement privé, et ont montré leurs limites.

Toutes les familles ne sont en effet pas égales en matière de choix et de stratégie scolaires ; toutes n'ont pas la même capacité de mobilité (pour des raisons financières, mais pas exclusivement) ; toutes n'ont pas la même connaissance du système éducatif et de la société. Le choix, quand choix il y a, se fait généralement par défaut : après un échec dans un établissement, manifesté en

Un bon taux de réussite aux examens peut aussi bien résulter de la mise en œuvre de pédagogies efficaces que d'une mise à l'écart précoce des élèves qui présentent un risque sérieux d'échec.

général par un redoublement, les familles essaient d'envoyer leur enfant dans un autre, et le résultat n'est pas nécessairement positif. En effet, il ne faut pas oublier que le changement d'établissement peut se révéler pénalisant pour certains élèves : il est plus facile de perdre pied lorsque l'on est confronté à des exigences scolaires nouvelles ; de plus l'intégration à un nouveau groupe, surtout s'il s'agit d'un groupe ayant majoritairement des origines sociales différentes, peut se traduire par une marginalisation nocive à la réussite des études.

Surtout, les critères et les informations dont disposent les familles sont généralement superficiels et se limitent souvent à la réputation locale et à l'origine sociale des élèves ; il n'y a pas forcément conscience de la réalité des politiques pédagogiques ou de l'atmosphère réelles des établissements d'accueil. En effet, un bon taux de réussite aux examens peut aussi bien résulter de la mise en œuvre de pédagogies efficaces que d'une mise à l'écart précoce des élèves qui présentent un risque sérieux d'échec. Une telle politique peut avoir des conséquences particulièrement négatives pour les élèves les plus fragiles, alors que leurs parents pensent trouver une solution à la réussite de leur enfant. D'une manière générale, il est difficile de prévoir si des méthodes efficaces pour certains groupes d'élèves, notamment pour des élèves socialement homogènes, le seront autant pour tous les autres.

Ainsi, dans un article récent⁽³⁾, le sociologue Choukri Ben Ayed montre, à partir de l'analyse des trajectoires d'un panel d'élèves constitué en 1995 et suivi pendant toute la scolarité secondaire, que la thèse d'une efficacité de la mobilité pour les élèves issus de milieux modestes est loin d'être démontrée, alors qu'elle se confirme pour ceux « dotés d'un capital culturel initial ». La conclusion de cette analyse est

que « les scolarités en dehors des établissements de secteur contribuent ainsi à un accroissement des inégalités scolaires et des écarts sociaux de réussite ».

Un projet éducatif global

Il ne faut pas oublier que, dans ce système, c'est l'établissement qui détient l'essentiel du pouvoir. Certes le rapport de forces entre familles et établissements n'est pas le même partout. Certains étant moins demandés que d'autres, ils n'ont donc pas véritablement le choix de leurs élèves. Mais d'autres, parce qu'ils ont une « réputation », fondée parfois sur les apparences plus que sur la réalité, ont un choix souverain et seule une minorité de familles, en général favorisées, peuvent intervenir efficacement sur ce choix. Bref, l'on peut aboutir à une fracture entre, d'un côté, des établissements qui peuvent choisir librement leurs élèves et accueillent des enfants dont les familles ont fait un choix relativement éclairé, et de l'autre des établissements qui n'ont qu'une marge limitée pour choisir, et sont d'ailleurs souvent choisis par défaut. Tout cela ne fait qu'accentuer l'entre-soi essentiellement social, avec les inégalités que cela implique, et rend vaines les illusions nourries par certaines familles sur leur liberté et l'efficacité de leur choix. Cette rapide analyse ne peut que renforcer l'exigence de la réaffirmation du service public. Garantir à chacun l'effectivité du droit à l'éducation et faire partager aux élèves les valeurs de la République : seul un service public est en mesure d'accomplir cette mission parce qu'il a comme seul horizon l'intérêt général. De tels objectifs impliquent des efforts considérables, pérennes, et sur tout le territoire national ; ils impliquent l'égalité, la solidarité et la mixité dans tous les sens du terme. Tout montre que ces principes sont gages d'une efficacité supérieure. ●

(3) « A qui profite le choix de l'école ? Changements d'établissement et destins scolaires des élèves de milieux populaires », in *Revue française de pédagogie*, 175, 2011.